

Québec, le 20 mars 2020

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 5 février dernier, la députée de Mercier inscrivait au feuilleton une question écrite concernant le Projet Héritage Naturel Québec proposé par Conservation de la nature Québec.

À cet effet, le budget, déposé en mars dernier, démontre clairement notre volonté de faire de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques une priorité gouvernementale. Effectivement, près de 473 M\$ y est prévu pour la protection de l'environnement, dont 50 M\$ pour accroître la superficie des aires protégées.

D'ailleurs, Conservation de la nature Canada a salué la décision du gouvernement du Québec d'allouer 50 M\$ à la conservation des milieux naturels de la province, en spécifiant que le tout faisait suite aux recommandations émises lors des consultations pré budgétaires.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



Benoit Charette